

# Inventiva publie ses informations financières préliminaires du premier semestre 2025<sup>1</sup>

- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 122,1 millions d'euros et 24,6 millions d'euros de dépôts à court terme<sup>2</sup> au 30 juin 2025
- Chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros au premier semestre 2025

Daix (France), New York City (New York, Etats-Unis), le 29 juillet 2025 – Inventiva (Euronext Paris et Nasdaq : IVA) (« Inventiva » ou la « Société »), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de thérapies orales pour le traitement de la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (« MASH »), a annoncé aujourd'hui certains résultats financiers préliminaires pour le premier semestre 2025, incluant sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et chiffre d'affaires.

### Résultats financiers préliminaires

Au 30 juin 2025, **la trésorerie et les équivalents de trésorerie** de la Société s'élevaient à 122,1 millions d'euros, et 24,6 millions d'euros de dépôts à court terme<sup>2</sup>, contre 96,6 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2024.

Les flux nets de trésorerie consommés par les activités opérationnelles se sont élevés à (53,9) millions d'euros au premier semestre 2025, contre (48,3) millions d'euros pour la même période en 2024. Les dépenses de R&D pour le premier semestre 2025 étaient stables à (45,2) millions d'euros par rapport au premier semestre 2024. L'augmentation est principalement due à l'évolution du besoin en fonds de roulement et à l'impact net de trésorerie du plan de réorganisation stratégique des activités de la Société sur le premier semestre 2025.

Les flux nets de trésorerie consommés par les opérations d'investissement se sont élevés à (24,8) millions d'euros au premier semestre 2025, contre 8,9 millions d'euros générés au premier semestre 2024. Cette variation provient principalement des nouvelles souscriptions de dépôts sur la période.

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement pour le premier semestre 2025 se sont élevés à 104,9 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 22,6 millions d'euros au premier semestre 2024. Ce flux de trésorerie positif provient principalement de la réception, en mai 2025, du produit brut de 115,6 millions d'euros (produit net de 108,5 millions d'euros) de la deuxième tranche<sup>3</sup> du financement structuré précédemment annoncé d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 348 millions d'euros<sup>4</sup> (le « Financement Structuré »).

Le paiement d'étape de 10 millions de dollars (produit brut) de Chia Tai Tianqing Pharmaceutical Group, Co., LTD (« CTTQ »), qui devait être versé dans les 30 jours suivant le règlement-livraison de la deuxième tranche du Financement Structuré, a été reçu le 7 juillet 2025 et impactera la trésorerie du second semestre 2025.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Informations financières préliminaires non-auditées.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les dépôts à court terme étaient classés dans la catégorie « autres actifs courants » dans l'état consolidé de la situation financière selon les normes IFRS, et étaient considérés par la Société comme liquides et facilement disponibles.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir communiqué de presse du 5 mai 2025

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir communiqué de presse du 14 octobre 2024



Compte tenu de sa structure de coûts actuelle et de ses dépenses prévisionnelles, la Société estime que sa trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que ses dépôts à court terme, combinés à la réception du paiement d'étape de 10 millions de dollars (produit brut) de CTTQ en juillet 2025 et de la réalisation effective de la réorganisation stratégique de ses activités, devraient lui permettre de financer ses opérations comme prévu jusqu'à la fin du troisième trimestre 2026<sup>5</sup>.

La Société devra lever des fonds supplémentaires pour atteindre ses objectifs à long terme concernant le développement et la potentielle commercialisation de lanifibranor, par le biais d'offres au public ou placements privés, ainsi que par des options stratégiques éventuelles telles que des partenariats de développement commercial, des opérations de fusion-acquisition et/ou des accords de licence.

Au cours du premier semestre 2025, la Société a enregistré un **effet de change négatif** sur sa trésorerie et équivalents de trésorerie de (1,0) million d'euros, contre un effet de change positif de 0,1 million d'euros au premier semestre 2024, en raison de l'évolution du taux de change EUR/USD.

## **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires pour le premier semestre 2025 a atteint à 4,5 millions d'euros, contre aucun chiffre d'affaires généré sur la même période en 2024.

Le chiffre d'affaires enregistrés par la Société au premier semestre 2025 provient principalement du paiement d'étape de 10 millions de dollars (produit net de 8,6 millions d'euros) facturé à CTTQ et des notes de crédit de 5 millions de dollars (4,3 millions d'euros) comptabilisées au titre de l'accord de licence avec CTTQ suite à la clôture de la deuxième tranche du Financement Structuré en mai 2025. Comme mentionné ci-dessus, la réception du paiement du 7 juillet 2025 aura un impact sur la trésorerie du deuxième semestre 2025.

#### Prochaine publication de résultats financiers

Résultats financiers du premier semestre 2025 : mercredi 29 septembre 2025 (après la clôture des marchés aux Etats-Unis)

#### À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche et développement de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de patients atteints de la MASH et d'autres maladies avec des besoins médicaux non satisfaits significatifs. La Société évalue actuellement le Lanifibranor dans le cadre de l'étude clinique pivot de Phase 3 pour le traitement de patients adultes atteints de la MASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (symbole : IVA - ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux Etats-Unis (symbole : IVA). <a href="https://www.inventivapharma.com">www.inventivapharma.com</a>

#### **Contacts**

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cette estimation est basée sur le plan d'affaires actuel de la Société en tenant compte de la réalisation effective du plan de réorganisation des activités de la Société, et exclut tout paiement d'étape potentiel à verser ou à recevoir par la Société, tout produit supplémentaire potentiel provenant du Financement Structuré, et toute dépense supplémentaire liée à d'autres produits candidats ou résultant de l'octroi de licences ou de l'acquisition de produits candidats ou de technologies supplémentaires, ou de tout développement associé que la Société pourrait poursuivre.. La Société a peut-être basé cette estimation sur des hypothèses incorrectes, et pourrait finir par utiliser ses ressources plus rapidement que prévu.



Inventiva

Pascaline Clerc EVP, Strategy and Corporate Affairs media@inventivapharma.com +1 202 499 8937 **Brunswick Group** 

+33 1 53 96 83 83

Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux /
Julia Cailleteau
Relations média
inventiva@brunswickgroup.com

**ICR Healthcare** 

Patricia L. Bank Investor relations patti.bank@icrhealthcare.com +1 415 513 1284

#### **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions de "safe-harbor" du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans ce communiqué de presse sont des déclarations prévisionnelles. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, résultats financiers préliminaires non audités d'Inventiva pour le semestre clos le 30 juin 2025, prévisions et estimations relatives aux ressources de trésorerie et aux dépenses d'Inventiva, incluant les attentes et hypothèses liées à l'estimation de son horizon de trésorerie, ainsi que la capacité d'Inventiva à lever des fonds supplémentaires, la mise en œuvre du plan de réorganisation stratégique des activités d'Inventiva et de la réduction d'effectifs y afférente, ainsi que le calendrier associé, les prévisions et les estimations concernant l'essai clinique de phase 3 NATiV3 en cours du lanifibranor chez des patients atteints de MASH, y compris la conception, la durée, le calendrier, les coûts, ainsi que le calendrier et l'impact des effets indésirables graves inattendus (SUSAR) sur les résultats dudit essai, les questions réglementaires qui s'y rapportent, les bénéfices thérapeutiques potentiels du lanifibranor, les soumissions réglementaires potentielles, les approbations et la commercialisation, les plans de développement du pipeline d'Inventiva, et les activités futures, les attentes, les plans, la croissance et les perspectives d'Inventiva. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, "croire", "anticiper", "s'attendre à", "avoir l'intention", "planifier", "chercher", "estimer", "peut", "sera", "pourrait", "devrait", "conçu", "espérer", "cible", "potentiel", "opportunité", "possible", "viser", et "continuer" et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des faits historiques, mais plutôt des déclarations d'attentes futures et d'autres déclarations prospectives basées sur les convictions de la direction. Ces déclarations reflètent les opinions et les hypothèses qui prévalent à la date des déclarations et impliquent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les résultats futurs, les performances ou les événements futurs et ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle d'Inventiva. Il n'y a aucune garantie, en ce qui concerne les produits candidats, que les résultats des essais cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les essais cliniques futurs seront lancés comme prévu, que les produits candidats recevront les autorisations réglementaires nécessaires, ou que les étapes prévues par Inventiva ou ses partenaires seront atteintes dans les délais prévus, ou même qu'elles le seront. Les résultats futurs peuvent s'avérer matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris la finalisation des procédures de clôture financière, les ajustements finaux et d'autres événements pouvant survenir et susceptibles d'entraîner des écarts entre les résultats financiers préliminaires du premier semestre 2025 et les résultats financiers qui seront présentés dans les états financiers consolidés examinés d'Inventiva pour le premier semestre 2025, le fait que les données intermédiaires ou les données de toute analyse intermédiaire des essais cliniques en cours peuvent ne pas être prédictives des résultats futurs des essais, la recommandation du DMC peut ne pas être indicative d'une autorisation potentielle de mise sur le marché, qu'Inventiva ne peut pas fournir d'assurance sur les impacts du SUSAR sur le recrutement ou l'impact final sur les résultats ou le calendrier de l'essai NATiV3 ou les questions



réglementaires qui s'y rapportent, Inventiva est une société en phase clinique qui n'a pas de produits approuvés et n'a pas de revenus historiques, Inventiva a subi des pertes importantes depuis sa création, Inventiva n'a jamais généré de revenus à partir de la vente de produits, Inventiva aura besoin de capitaux supplémentaires pour financer ses opérations, en l'absence desquels Inventiva pourrait être obligée de réduire de manière significative ses activités, de retarder ou d'interrompre un ou plusieurs de ses programmes de recherche ou de développement, d'étendre ses activités ou de tirer parti de ses opportunités commerciales, et pourrait ne pas pouvoir poursuivre ses activités, la capacité d'Inventiva à obtenir des financements et à conclure des transactions potentielles, le succès futur d'Inventiva dépend de la réussite du développement clinique, des approbations réglementaires et de la commercialisation ultérieure du lanifibranor, les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva et de ses partenaires peuvent ne pas étayer les revendications d'Inventiva et de ses partenaires concernant les produits candidats, les attentes d'Inventiva concernant ses essais cliniques peuvent s'avérer erronées et les autorités réglementaires peuvent exiger des arrêts supplémentaires et/ou des modifications supplémentaires des essais cliniques d'Inventiva, les attentes d'Inventiva concernant le plan de développement clinique du lanifibranor pour le traitement de la MASH peuvent ne pas se réaliser et ne pas soutenir l'approbation d'une demande de nouveau médicament (New Drug Application), la capacité d'Inventiva à identifier d'autres produits ou produits candidats présentant un potentiel commercial significatif, les attentes d'Inventiva concernant son projet de réorganisation stratégique et la réduction des effectifs qui en découle, y compris les avantages potentiels, les dépenses et les conséquences qui en découlent, la capacité d'Inventiva à mettre en œuvre ses capacités et sa stratégie de commercialisation, de marketing et de fabrication, la capacité d'Inventiva à coopérer avec succès avec ses partenaires existants ou à conclure de nouveaux partenariats, et de remplir ses obligations au titre de tout accord conclu dans le cadre de ces partenariats, les avantages de ses partenariats actuels et futurs sur le développement clinique, les autorisations réglementaires et, le cas échéant, la commercialisation de ses produits candidats, ainsi que la réalisation des étapes importantes prévues dans le cadre de ces partenariats et le calendrier correspondant, Inventiva et ses partenaires peuvent rencontrer des retards substantiels au-delà des attentes dans leurs essais cliniques ou échouer à démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires applicables, la capacité d'Inventiva et de ses partenaires à recruter et à retenir des patients dans les études cliniques, le recrutement et la rétention de patients dans les études cliniques est un processus coûteux et chronophage qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs échappant au contrôle d'Inventiva et de ses partenaires, les produits candidats d'Inventiva peuvent provoquer des réactions indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva doit faire face à une concurrence importante, et les activités d'Inventiva, les études précliniques et les programmes de développement clinique ainsi que les calendriers, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Inventiva pourraient être affectés de manière significative et négative par des modifications de lois et réglementations, des conditions défavorables dans son secteur d'activité, des événements géopolitiques, tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions qui en découlent, le conflit au Moyen-Orient et le risque connexe d'un conflit plus important, les épidémies, et les conditions macroéconomiques, y compris les évolutions des politiques commerciales internationales, l'inflation mondiale, mes fluctuations des marchés financiers et du crédit, des droits de douane et autres barrières commerciales, relations commerciales internationales, troubles politiques et catastrophes naturelles, les marchés financiers incertains et les perturbations dans les systèmes bancaires. Compte tenu de ces risques et incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la sincérité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles.

Veuillez-vous référer au Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2025 et au Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F (Form 20-F) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la "SEC") le 15 avril 2025 pour d'autres risques et incertitudes affectant Inventiva, y compris ceux décrits sous la rubrique

#### **COMMUNIQUE DE PRESSE**



"Facteurs de risque", et dans les futurs documents déposés auprès de la SEC. D'autres risques et incertitudes dont Inventiva n'est pas actuellement consciente peuvent également affecter ses déclarations prévisionnelles et peuvent faire en sorte que les résultats réels et le calendrier des événements diffèrent matériellement de ceux anticipés. Toutes les informations contenues dans ce communiqué de presse sont à jour à la date du communiqué. Sauf obligation légale, Inventiva n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives mentionnées ci-dessus. Par conséquent, Inventiva n'accepte aucune responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation de l'une des déclarations susmentionnées.